

Le CESE a adopté son rapport annuel sur l'état de la France

PUBLIÉ LE 14/06/2016

Le 14 juin, le CESE a adopté en Assemblée Plénière avec 161 votes pour et 2 abstentions, son rapport annuel sur l'état de la France. Prévu par la loi organique qui régit le CESE, le rapport sur l'état de la France a fait l'objet cette année d'une profonde refonte. Le CESE a fait, en effet, le choix de s'appuyer sur les dix nouveaux indicateurs de richesse retenus par le gouvernement. Complémentaires du PIB, ces indicateurs ont été choisis de manière concertée par France Stratégie et le CESE. Ils traitent de trois enjeux essentiels, perçus comme tels par les Français : la cohésion sociale, la préparation de l'avenir et la qualité de vie. Dans un contexte marqué par la persistance d'un climat de pessimisme et de défiance au sein de la société française, les rapporteurs MM. Pierre-Antoine Gailly (groupe des entreprises) et Benedict Donnelly (personnalité associée) au nom de la section de l'économie et des finances, ont choisi de donner à leur rapport, intitulé « Croire toujours en la France », une dimension résolument volontariste. « Si on aimait la France » : en écho à cette injonction affectueuse de Bernard Maris, assassiné en janvier 2015 pendant la conférence de rédaction de Charlie Hebdo, c'est un regard sans complaisance et passionné sur la France que portent le diagnostic et les préconisations du rapport du Cese.

[Télécharger](#)